COMPLEXIONABLE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:57)

[1] COMPLEXIONABLE (Maladie complexionable.) Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW II-2 984a : complexio

Définition Maladie qui atteint les parties homogènes* du corps.

Citations

- Et [Galien] dit universellement que toutes maladies, les unes sont complexionables qui sont es parties semblables, les aultres composicionales qui sont es parties organicques et les aultres communes qui sont faictes en une et en aultre partie.
 Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. VI, doct. 2, chap. 2.*